



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION DU 14 NOVEMBRE 2015

Parmi les officiels invités, ont pu répondre à l'invitation : M. HERTELOUP, maire de Fourchambault, indisponible, représenté par M. CORBEAU, M. J.C. BONNOT, Président de l'Omnisports, Mme Elyane FERRIEN-CHATILLON, Présidente du Comité de Tennis de la Nièvre.

Compte tenu de l'actualité sanglante de la veille , l'assemblée a observé une minute de silence en solidarité des innocentes victimes de la tuerie.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT (Gerald Warburton)

Le Président remercie d'abord les officiels qui ont bien voulu se rendre disponibles pour être présents à cette AG, en faisant la remarque, comme cela est devenu de tradition, du faible nombre de participants.

Il se félicite du bon aboutissement du projet d'**éclairage des courts**, inauguré en juin, et remercie **Michel PERRIN** pour la part prépondérante qu'il a pu prendre dans sa réalisation .

En 2015 le club a connu une **croissance de ses effectifs** , la saison précédente (2014) les effectifs n'étaient que d'une petite soixantaine , alors que les effectifs de la saison 2015 ont été d'une grosse soixantaine (63 licenciés et 1 adhérent simple, licencié ailleurs)

Les **cotisations** pour la prochaine saison (2017) ne seront que légèrement augmentées : l'adhésion adulte passera de 79 € à 80 €, cette augmentation de 1 € se répercutant également sur les autres formules d'adhésion (Jeunes, Etudiant, Adhésion $\frac{1}{2}$ saison, Adhésion licencié autre club).

Côté **compétition masculine**, durant la saison 2015, comme lors des précédentes saisons, le club a présenté 2 équipes et au championnat par équipes d'hiver et au championnat par équipes de printemps,

L'**équipe 1**, qui au dernier championnat d'hiver avait perdu 3 rencontres et n'en avait gagné que 2, a

pu néanmoins se maintenir en **1ère division**, suite à un désistement de l'USON.

L'**équipe 2**, évolue, elle, toujours en divisions inférieures. En championnat d'hiver 2015, l'équipe 2 avait joué en catégorie +35 ans et avait pu gagner 3 rencontres sur 5... ! Mais l'ambition avec l'équipe 2 est surtout de faire participer à la compétition des joueurs du club de 4ème série, plus que de viser à gravir des divisions.... !

Côté **compétition féminine**, en 2015, l'équipe inscrite a évolué en division 2, faisant 3ème/5 de sa poule en championnat d'hiver, donc restant en position de maintien, mais seulement 5ème/6 en championnat de printemps, donc, là, devant descendre en division 3.

En 2015, l'ASF tennis a aussi été présente en **compétition Jeunes**, garçons et filles,

En dehors des championnats, beaucoup de joueurs et joueuses du club ont participé aux différents tournois qui se sont déroulés durant l'été. Et en particulier au **tournoi de Fourchambault**, qui a vu s'inscrire 18 joueurs/joueuses du club.

Le président WARBURTON adresse de chaleureux **remerciements** à **Jean-Pierre BOURDILLAT**, patron de l'entreprise CopiéFax, pour le sponsoring dont il a fait bénéficier le club.

Pour finir, le Président se félicite de ce que, à l'issue de cette AG, dans le cadre de l'opération '**Raquettes Offertes**', à laquelle participait la **Ligue de Bourgogne de tennis**, ainsi que des comités départementaux de tennis, dont celui de la **Nièvre**, et dans le cadre d'un partenariat avec HEAD, il va pouvoir être remis leur raquette à 4 jeunes nouveaux (nouvelles) licencié(e)s de 6-8 ans : **POUZENS Camille, POUZENS Clara, GROBOST Yarris et MARCHAL Tineo**.

APPROUVE A L'UNANIMITE

RAPPORT FINANCIER (Catherine PERRIN, trésorière)

Un état des **résultats financiers** de la section a été distribué à tous les participants

Le bilan est légèrement déficitaire de 1310,08 €, ce qui est négligeable au regard du relativement gros investissement réalisé pour l'éclairage et l'avantage de disposer de ce dernier.

Par ailleurs, la section dispose toujours d'un compte livret, crédité de 4602,34 € pour faire face à d'éventuels frais annexes d'éclairage (changement des lampes avec location de nacelle)

APPROUVE A L'UNANIMITE

RAPPORT FORMATION (Aurore BOURDARIE, Professeure Brevet d'Etat)

Pour cette nouvelle saison 2015-2016, les cours ont repris mi-septembre, à la suite de 2 permanences d'inscription.

Ils se déroulent toujours le lundi et le vendredi, Cette année, le créneau du vendredi de 16h-17h, Il y a donc 4 groupes le lundi et 6 le vendredi.

La saison dernière, **36 personnes prenaient des cours** dont 25 jeunes et 11 adultes, Cette saison **40 personnes prennent des cours** dont 23 jeunes et 17 adultes, Quelques jeunes et adultes bénéficient d'un **second entraînement**, assuré par **Florian PERRIN**, les mercredis soir et samedis matin.

Les cours se déroulent au gymnase ou sur les terrains extérieurs. L'**arrivée de l'éclairage** des cours extérieurs nous a permis de commencer les entraînements plus tôt dehors à la fin de la saison précédente et d'aller dehors en ce début de saison, ce qui n'était pas possible les saisons précédentes.

An niveau de l'**école de tennis**, nous avons mis en place la **réforme de l'école de tennis**, Les enfants ont été **évalués** lors des séances de jeux et de matches avant chaque période de vacances scolaires et se sont **vus remettre** leur **passport** et leur **poignets-éponge**, correspondant à la couleur du terrain validé. Ce poignet leur est **offert par le club**. Certains d'entre eux ont participé à plateaux ou tournois de doubles, organisés dans le département, par le Comité ou les clubs.

Les plus grands ont participé au championnat par **équipes Jeunes**, entre janvier et avril, Une **équipe garçons 17/18 ans**, **deux équipes filles 17/18 ans** et une **équipe fille 13/14 ans**, -en entente avec Donzy- ont été engagées.

Ces jeunes ont aussi intégré l'équipe adultes femmes au championnat d'hiver et de printemps, et participé à quelques tournois Jeunes et Adultes, notamment celui du club, en août,

A noter la belle saison de **Julie Delmas**, couronnée par une accession à 15/4.

Nous avons terminé la saison fin juin avec un week-end regroupant la **Fête de l'école de tennis** et la **Journée -club**. Début juillet, un **stage d'été** a également été ouvert aux enfants de l'école de tennis.

Prise de parole des officiels :

- Le représentant de la **Mairie**, M. CORBEAU, signale que l'ASF tennis est souvent **citée en exemple** auprès d'autres sections pour sa bonne gestion.
Avec M. RENARD, ils souhaitent **intervenir au collège**, notamment pour **promouvoir** les sections sportives de la commune et, ainsi, inciter les jeunes à **se licencier à Fourchambault** plutôt que dans des gros clubs.
- Mme FERRIEN-CHATILLON, Présidente du **CDT**, exprime sa satisfaction que le club ait trouvé les moyens de financer l'**éclairage** de ses courts. Elle est également ravie d'avoir, dans la section, à distribuer **4 raquettes** dans le cadre de l'opération 'Raquettes Offertes'.
Elle signale aussi que, au niveau du Comité, il y a **4000 €** pour achat de balles, à répartir

entre les clubs ayant fait une demande CNDS.

- M. BONNOT, Président de l'**Omnisports** , en réponse aux propos de M. CORBEAU, relatifs à l'action au sein du collège , indique que, lors de la mise en place des TAP, la municipalité n'a **pas sollicité** les **sections sportives** de la commune pour promouvoir le sport fourchambaultait...

Il ajoute que les **subventions** municipales **baissent** et que les clubs doivent assumer par eux-mêmes de plus en plus pour fonctionner. En l'occurrence, cette année, malgré la baisse de la subvention municipale, l'Omnisport à **octroyé**, à chaque section, le **même montant** subvention que l'an passé, mais cela ne pourra pas se reproduire .

Au terme de l'AG, Mme FERRIEN-CHATILLON, à remis les raquettes aux enfants dans le cadre de l'opération 'Raquettes Offertes'

